



Union Départementale des Syndicats CGT de Savoie

Chambéry, le 23 mai 2023

CHATEAU FEUILLET : **L'Inspection du Travail considère** **le licenciement pour motif économique non fondé.** **Un espoir pour les ouvriers licenciés.**

Il y a un peu plus d'un an, le 01 avril 2022, l'usine FERROPEM Château Feuillet en Savoie fermait ses portes.

Dans la foulée, 200 ouvriers recevaient leur lettre de licenciement pour motif économique. Les ordonnances Macron de 2017 sur le Code du Travail ont grandement facilité ce type de licenciement abusif...

FERROPEM France a dégagé 220 millions € de Profit en 2022.
Ce sont donc bien des **licenciements boursiers dont ont été victimes les ouvriers de Château Feuillet.**

Personne en Savoie n'a oublié ce **drame social**. Des tragédies familiales se jouent. Les entreprises sous-traitantes sont lourdement impactées. Certaines ont fermé à leur tour. La désertification industrielle continue d'avancer.
Ce n'est pas **la maigre convention de revitalisation** financée à bon compte par la multinationale qui va changer les choses...

Personne n'a oublié non plus le manque d'engagement et de courage politique du gouvernement et des parlementaires de la vallée pour **permettre la nationalisation temporaire de l'usine.**

Cette nationalisation aurait déjà évité les licenciements. Elle aurait aussi permis la création de **véritables filières industrielles d'avenir comme celles du photovoltaïque ou de la micro-électronique** en s'appuyant sur la fabrication en circuit-court du silicium et du Calcium-Silicium.

La France importe aujourd'hui 15 000 tonnes de silicium. *Pour quelle empreinte carbone ?*
Son coût est de 4 500€ la tonne alors que celui fabriqué en Tarentaise était de meilleure qualité pour un coût de 1 500€...

Le 21 avril dernier, l'Inspection du Travail a considéré que « *le motif économique n'était pas fondé pour les 21 représentants des personnels : aucune preuve de difficultés particulières pour préserver la compétitivité du groupe n'a été apportée.* »

Près de la moitié des ouvriers licenciés s'engagent dans une procédure devant le Conseil des Prud'hommes d'Albertville. Ils demandent « *la reconnaissance de l'absence de motif économique* ».

Force est de constater que le volontarisme affiché par le méprisant en matière de réindustrialisation n'est qu'une façade...les capitalistes ne respecteront les ouvriers et les territoires qu'avec un fort contrôle de l'Etat et des Travailleurs.

Par ce communiqué, la CGT SAVOIE :

- ✓ Apporte tout son soutien aux ouvriers et à leurs familles. Les demandes des justiciables doivent être satisfaites.
- ✓ Dénonce le versement d'aides publiques sans aucune contrepartie sociale et environnementale. Ces aides doivent être remboursées par les patrons-voyous comme FERROGLOBE.
- ✓ Demande l'interdiction des licenciements boursiers, un droit de véto pour imposer des alternatives aux fermetures des usines.

Avec du courage politique, Château Feuillet peut revivre.